

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

068-226800019-20080225-2008_00140_STE-AR

Conseil Général
Haut-Rhin 

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/02/2008
Publication 14/03/2008

Pour le Président du Conseil Général
par délégation



Direction de la Solidarité
S...rification
des Établissements Sociaux

Colmar, le 25 FEV. 2008

du **ARRETE** **2008 00140** **DSOL**

**portant fermeture définitive de la Maison de Retraite « Saint Jean de Dieu » à
SENTHEIM**

VU les Codes de l'Action Sociale et des Familles ;

VU la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 et
notamment ses articles 41 à 46 ;

Considérant que l'établissement privé, habilité à l'aide sociale, qui présente une offre pour
personnes âgées de 6 lits non médicalisés, n'accueille plus de résidents depuis le
31 décembre 2007 ;

SUR proposition du Directeur Général des Services ;

ARRETE

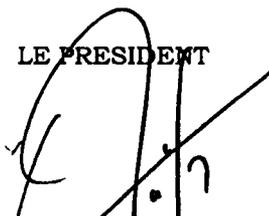
ARTICLE 1^{er} :

La fermeture de la maison de retraite privée, habilitée à l'aide sociale « Saint Jean de Dieu »
sise 1 Grand Rue 68780 SENTHEIM est définitive, avec effet au 1^{er} janvier 2008.

ARTICLE 2 :

Monsieur le Directeur Général des Services du Département et Monsieur le Directeur
Général Adjoint sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au Directeur
de l'établissement et publié dans le Bulletin d'Information Officiel du Département.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER
Nôter du Département
100, avenue d'Alsace
BP 20351
68006 Colmar Cedex

Tél. 03 89 30 68 40
Fax 03 89 21 72 81
tarif.etab@cg68.fr
www.cg68.fr